

LA MEDIATION PAR LES PAIRS

Mise en place de ce projet en lien avec l'AROEVEN de Caen

(Association Régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale)

Le principe est de **régler des conflits mineurs** qui ont lieu dans l'établissement par des élèves médiateurs recrutés, formés et encadrés par des adultes accompagnateurs.

Les objectifs sont :

- Instaurer la parole comme mode alternatif de résolution des conflits.
- Responsabiliser et impliquer les jeunes citoyens.
- Prévenir les gros conflits et les situations de harcèlement entre élèves.
- . Générer un climat plus serein et plus propice aux apprentissages.

Les futurs médiateurs sont des élèves motivés et volontaires de 6ème, 5ème ou 4ème.

La mise en place :

Avec la participation d'un binôme de médiateurs et de 2 élèves en conflit. L'entretien doit rester confidentiel. Les 2 élèves en conflit doivent être volontaires pour l'entretien et s'engagent à respecter les règles d'or. (Confidentialité, écoute et respect)

Un adulte accompagnateur se tiendra toujours à proximité de la salle de médiation.

Quand ?

- Le mardi ou jeudi de 13h15 à 13h45.



Où ?

- « Salle de médiation élèves » : Salle verte près du bureau du CPE et Salle des professeurs.

Prise de rendez-vous: dans un cahier avec planning médiation au CDI auprès de Mr Malo.

Ce projet démarré en 2018 se poursuit année après année au collège.

Il s'agit de l'inscrire dans la durée et dans notre projet d'établissement.

Les adultes accompagnateurs investis dans le projet sont : Mme Chaillou (pilote du projet)
Mr Malo Mme Broquet Mme Mottay Mme Marie Alexis Berthelot mme Hennebicque